

GUYANE : LE GRAND RENONCEMENT

Moins de 1,5Kg de cocaïne, *classement sans poursuite*
entre 1,5Kg et 4Kg de cocaïne, *procédure simplifiée, convocation devant le tribunal*
de 4 Kg, *on fait comme d'habitude.*

Une fois de plus le constat d'un véritable manque de moyens et d'effectifs dans la fonction publique d'état est criant.

Après avoir « essoré » tous les services publics de Guyane (douane, police, justice, gendarmerie), voilà venu le temps où il faut prendre des mesures...

À CAYENNE, LE PROCUREUR JOUE LES APPRENTIS SORCIERS...

Après avoir testé depuis début juin une nouvelle « méthode » qui consiste à contrôler tous les passagers en partance pour la France métropolitaine (les passagers sont même prévenus du contrôle la veille du départ par SMS...), on augmente le « level » dans la recherche d'idées de génie...

Alors que l'on parle souvent de territoires perdus de la République, la Guyane serait-elle en train de devenir le premier département d'entre eux ? On peut légitimement s'interroger tant les justifications du procureur de Guyane (qui a sous son autorité toutes les administrations) sont révélatrices d'une situation dégradée : « accentuer l'effort sur les violences commises sur la voie publique et les trafics d'armes » et « augmenter la prise de matière en diminuant l'impact sur les services »...

Tout est dit, la lutte contre certains crimes et délits est sacrifiée, faute de moyens.

LE MESSAGE EST CATASTROPHIQUE

Forts de ce constat, comment ne pas ré-affirmer nos alertes depuis des années sur les manquements graves de la situation en Guyane ? Au-delà de deux ou trois procédures à l'aéroport de Cayenne la machine douanière se grippe et il n'est pas possible de gérer toutes les « mules » et tous les trafiquants !

En effet le process pour nos collègues douaniers est extrêmement lourd (retenue douanière, transfert à l'hôpital, quête du placement d'un enfant, remise aux forces de police avec des délais souvent trop longs) et les effectifs notoirement insuffisants. Par effet, de dominos, les services de police et de justice subissent ces mêmes manques de moyens et d'effectifs.

Juste parce que l'État ne veut pas se donner les moyens d'une véritable politique de protection de la santé et de la sécurité des citoyens.

EUREKA, LE PROCUREUR A TROUVÉ LA SOLUTION !

Ainsi, le classement sans suite pour les « mules » qui passent de la cocaïne (moins d'un kilo cinq cents grammes) à destination de la métropole (via Orly) est à l'essai...



Ce choix, qui est en soi l'aveu d'un échec pose un certain nombre de questions. Notamment celle de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire français.

En effet, comment peut-on justifier que pour une même infraction, sur un même territoire, certains seraient soumis à de lourdes peines de prisons et d'autres un classement sans suite ? Est-ce vraiment républicain ?

La hausse sur l'ensemble du territoire de 106 % de saisie de cocaïne montre bien une submersion.

La baisse régulière du prix de cette substance indique également que le marché est plus que bien approvisionné.

ÉTAT COMPLICE ?

On peut également s'interroger sur l'efficacité d'une telle mesure qui bien loin de dissuader va encourager le trafic vers la métropole.

On peut également faire le lien avec la politique sanitaire et le fléau qu'est la cocaïne pour notre société. Quelle réelle volonté politique ?

QUEL SENS AU TRAVAIL POUR NOS COLLÈGUES DE GUYANE ?

Encore une fois on peut déplorer que les moyens ne soient pas à la hauteur des enjeux et réaffirmer que notre société a plus que jamais besoin d'un service public douanier renforcé, suffisamment doté en effectifs et en moyens pour assurer efficacement ces différentes missions.

Alors que la CGT revendique depuis de nombreuses années un véritable plan d'action, force est de constater que le gouvernement ne prend pas le bon chemin... « la pertinence de ces mesures » est d'ores et déjà nulle et non avenue.

Avant la déroute, la CGT exige le retrait pur et simple de cette « politique pénale expérimentale »



LA CGT C'EST VOUS # JE VOTE CGT !